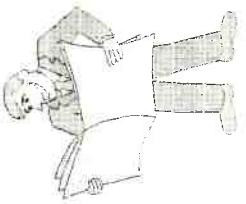


# Le Carnet Beuvardois



## BEUVARDDES

### Naissance :

- Camille POUCHOL née le 03 Mai 1996  
- Mathis-Henri Michel WACHNICKI né le 05 Juin 1996. Fils de Maître CAILLOUX.

### Décès :

- Me PERDREAU Jacqueline s'est éteinte le 15 Mai 1996 dans sa 75 ème année
- Me LOHIEL Anne Marie s'est éteinte le 03 Juin 1996 dans sa 83 ème année

### Départ :

Pour des raisons professionnelles, La famille POUCHOL quitte Beuvardes. Nous leur présentons tous nos Voeux pour une facile adaptation dans leur nouvelle résidence.

### Arrivées :

Nos souhaits de bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre commune.

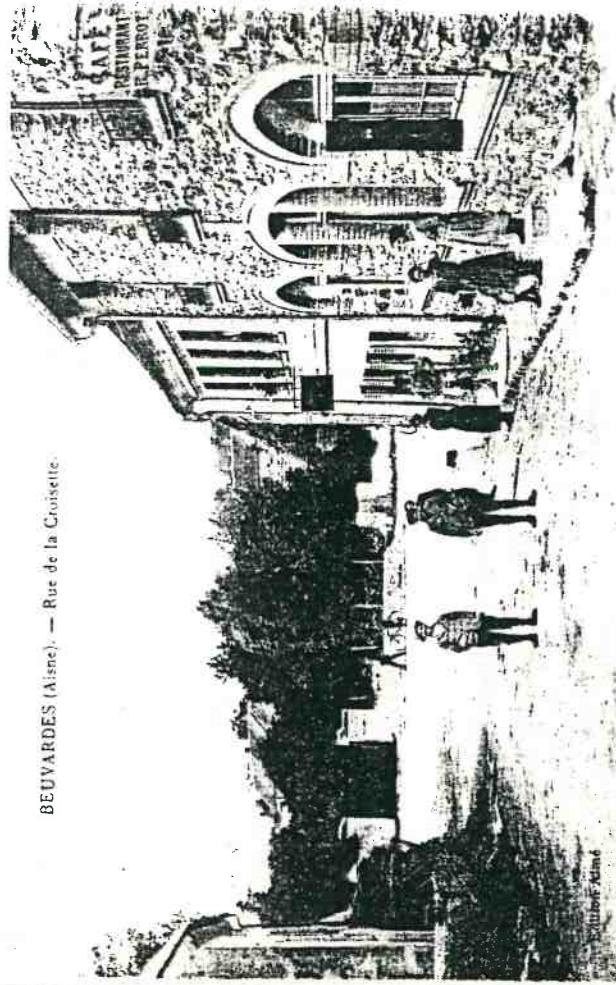
### Bienvenue à

- Mr et Me BECKERT et leurs enfants (ancien Goulet)
- Mr et Me PRELAT et leurs enfants (four à verre)

### Association de Parents d'élèves

L'A.P.E. rappelle que les lots qui n'ont pas été retirés à la kermesse des écoles, seront disponibles début Août à la boulangerie de Beuvardes.

## UN VILLAGE ET UN JOURNÉE



BEUVARDES (Aisne). — Rue de la Croisette.

# Editorial

## Vous avez dit Foyer Rural ???

### **Mais... Que se passe -t-il donc à la commune ?**

Nois souhaitons que tous les habitants soient informés des décisions prises par le conseil municipal.

Avant de vous imputuner avec le détail du budget que je dois gérer, nous devons parler "**Endettement de la commune**".

Comme le particulier, une commune envisage d'effectuer de gros travaux, elle fait donc des emprunts auprès d'organismes spécialisées avec l'accord du conseil municipal.

Dans les années passées, la commune a dû faire divers emprunts (16 emprunts jusqu'à ce jour).

**Capital & intérêts:** Remboursement 219.260 F en 1995

Remboursement 254.660 F en 1996

Les prévisions de remboursement sont de : 226.020 F en 1997

226.020 F en 1998

199.620 F en 1999

174.940 F en 2000

Tous ces emprunts ont permis de réaliser les travaux suivants:

- En voirie : trottoirs, traversées de route, écoulement des eaux...
- En bâtiment : réparations de toiture , St cécile, écoles construction de l'école maternelle, foyer rural

Nous avons tenté de renégocier la dette de la commune, mais sans résultat.Nous avons encore deux emprunts à 12,25% dont nous pourrons envisager le rachat qu'en 1998, 15 ème annuité de remboursement sur un emprunt de 30 année.

La situation financière de la commune est délicate, mais pas désespérée.

Créé en 1990, le Foyer Rural de Beauvareds a connu 3 présidences et déjà de nombreuses manifestations.

Depuis l'inauguration de la salle : " Foyer Rural ", le foyer prend toute sa signification et son ampleur.

Elément important d'animation et de développement du village, il essaie de regrouper toutes les énergies afin de :

#### **- Promouvoir et développer**

- \* les activités de temps libre ( récréatives, festives, culturelles ..)
- \* les activités concernant la commune et la vie locale ( création de parcours pédestre, exposition historique, redécouvertes des traditions locales ... )

#### **- Renforcer et encourager**

- \* la solidarité et la convivialité entre les habitants

#### **- Mettre à la disposition de la population**

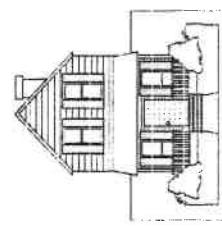
- \* un centre de rassemblement ( salle, espace de jeux, équipements sportifs etc ... )

N'hésitez donc pas à nous faire part de vos attentes mais aussi de vos projets.

Notre équipe du Conseil D'Administration ( composée de 5 membres ) se fera un plaisir d'apporter quelques modifications à son programme d'activités .

Alors à bientôt..... Amitiés Associatives  
Le Président : Joseph ROSEND

# Les activités de Beuvardes



## Le Châtel Hennin

Pour la 3ème année consécutive, quelques bénévoles ont réalisé un char fleuri. Cette année, il représente la belle époque avec sa cascade, son ruisseau où coule une eau bleue, éclaboussant les flamands roses et d'autres grenouilles, sa roue à aube tournant inlassablement, un pont enjambant le cours d'eau, une lavandière agite son battoir pendant que des amoureux, sur un banc, miment une chanson de Brassens.

Pour la fête de Jean de la Fontaine, il a subit de nombreux changements : la lavandière et les amoureux ne sont plus là, le pont a disparu. Ils sont remplacés par une passerelle sur laquelle s'affrontent deux chèvres. Bergères et bergers accompagnent ce char qui a reçu de vives ovations tout au long du parcours.

3 sorties déjà !!! Fête en Tardenois, Blesmes, Château-Thierry et ... sans pluie. 2 sorties sont encore prévues, Mézy-Moulin et Beuvardes dont 4 chars sont prévus à notre fête patronale.

## Beurrissage du village

L'office du tourisme organise cette année encore un concours de villages fleuris. Un jury passera en juillet et notera les plus belles maisons. Le classement s'effectue en 2 catégories : Terrasse et balcon ; Maison et jardin. Les membres du jury sont des personnes extérieurs de notre village.

## Beurrisssez vos maisons et jardins.

La commune, avec ses faiblesses moyens, s'applique à embellir les entrées du village, la haute laine et la sente à "Genève". Nous remercions tous les bénévoles qui entretiennent les espaces communaux, en tondant la pelouse, sarclant, bûchant, plantant et arrosant les fleurs. S'il vous reste, au printemps quelques oignons, tubercules, plants divers ou sur nombre, vous pouvez les offrir à la commune. Mon souhait est que tous les Beauvadois participent à l'embellissement de notre village en y consacrant quelques instants chaque semaine. Nous avons gagné une coupe pendant 3 ans, il faut continuer et gagner le 1er prix sur le plan départemental.

# Les problèmes de Beuvardes

## Inondations : Petite histoire d'un village ...

Il y a très longtemps, les villages poussaient au bord des cours d'eau. Les habitants avaient donc la possibilité de boire, de se laver ( un tout petit peu), de chasser ( le gibier venant boire), de pêcher et de tanner les peaux pour se protéger du froid.

C'est ainsi que les villages se sont agrandis et développés auprès des cours d'eau.

Quand ces cours d'eau grossissaient, envahissaient leur hutte, cela servait d'expérience. Les habitants déplaçaient alors leur demeure un peu plus à l'abris.

Les siècles ont passé... Les pluies torrentielles sont restées et les crues des ruisseaux sont toujours aussi importantes. Qui a-t-il de changer ?

Dans les temps anciens, les habitants accusaient la fatalité, leur manque d'observation ou le fait de ne pas avoir écouté les anciens pour l'implantation de leur habitation.

Maintenant c'est toujours la faute du Maire ou de son conseil municipal en général.

Pourquoi BEUVARDES est-il de temps à autre inondé ?

Nous croyons, cela n'engageant que nous, que l'on a multiplié les voies goudronnées, les zones cimentées, le nombre de toitures. On a diminué les zones d'infiltration naturelle, labouré, drainé les pâtures et les champs, les fossés creusés par nos parents sont souvent comblés, obstrués n'assurant plus leur fonction.

Nous avons construit nos maisons là où nous en avions envie, parfois sans tenir compte des crues d'orage et de leur débordements mais les chemins se transforment en cours d'eau et inondent à leur tour le village.

Peut-on raisonnablement accuser telle ou telle personne ? telle ou telle profession ? Sincèrement, nous ne le pensons pas . C'est la **FATALITE**

# Communiqués



Que peuvent faire les habitants de Beauvaredes pour limiter les dégâts des eaux ? D'accord faire preuve de solidarité et aider le voisin dans la peine. Nettoyer le rû (grand merci aux riverains qui le font sans attendre notre appel), couper les branches qui poussent en plein milieu, enlever, brûler tout le bois mort qui fait barrage, monter le niveau des eaux, obstruer les buses et les ponts. Nous devrions entretenir les fossés, faire des saignées pour que les eaux s'évacuent dans le rû ou dans les fossés.

Que fait le conseil municipal ?

Il a déjà nettoyé les entrées et sorties de buses, créant une zone de rétention pour les cailloux qui ne bougent plus les buses, il a fait appel à des spécialistes qui pourront grâce à leurs conseils nous aider dans notre action.

Nous ne voulons pas, par notre ignorance, protéger une partie du village et empêcher une autre. Le remède serait alors pire que le mal.

**Il a fait appel :**

- au **président du conseil général** pour une aide financière et technique
- au **député** pour une interpellation à l'Assemblée nationale au profit des petites communes
- au **syndicat de Curage de l'Oureq** pour qu'enfin il commence une action utile.

Mais tout cela va prendre du temps et de l'argent.

Des saignées seront faites dans les chemins dès cette année.

Il faudra que les conducteurs de tracteurs acceptent cette nuisance qui va les obliger à ralentir sur les petits chemins avec le sourire.

Si tout le monde y met un peu du sien, cela pourrait être bénéfique à tout le village. Merci à tous pour votre aide.

## Dernière minute :

Le conseil général nous informe que Beauvaredes va être commune sinistrée.

Dès la parution de cette décision au journal officiel, que les sinistrés préparent leur devis. Ils auront 10 jours pour avertir leur assurance.

## Le secrétariat de Mairie :

sera fermé du 5 Août 1996 au 2 septembre 1996 inclus.

Une permanence se tiendra les 7, 21 et 28 Août de 14h30 à 17h00.

## En cas d'urgence, s'adresser à Monsieur le maire.

## La fédération de chasse informe :

Pendant la période du 15 Avril au 30 septembre, dans les bois les chiens doivent être tenus en laisse sauf dans les Layons.

Ils doivent être très obéissants et rester à portée de voix de leur maître.

En plaine, le chien peut circuler librement. Mais il doit toujours rester à portée de voix et être très obéissant.

Dans le bois connue en plaine, le propriétaire d'un chien ayant débusqué ou poursuivi du gibier est amendable.

## Pompiers Vous demandez les pompiers ? ... Ne quittez pas Mr COP (chef de corps) vous répond !!

Le centre de secours de Première Intervention C.P.I de Beauvaredes a été créé il y a très longtemps, avant 1845. Son effectif minimum est de 12 sapeurs.

Pour 1996 : - 1 commandant chef médecin Sapeur-Pompier  
- 1 Adjudant-chef, 1 adjudant

- 3 Caporaux-chefs, 7 Sapeurs

Leurs spécialités :

- 16 AFPs ( Attestation de formation aux Premiers Secours )
- 9 CFAPSE ( Certificat de formation aux activités de Premiers Secours en Equipe )
- 5 CFAPSR ( Certificat de formation aux activités de Premiers Secours Routier )
- 7 TOI ( Techniques Opérationnelles d'Incendie), permis feu, ARI
- 1 CNIPS
- 1 Plongeur 1er degré
- 2 Radios 1er degré + Maintenance et exploitation.

Leurs missions :

- Lutte contre les incendies, porter secours et protéger les personnes
- Accident domestiques, routiers, sur la voix publique, épuisement, destruction d'insectes....

2 sapeurs se sont distingués ce trimestre:

- L'adjudant ROSENDY : un certificat national de Premiers Secours en Equipe.
- Sapeur Möller : un certificat d'aptitude de Premiers Secours

**Dépot d'ordures:** Le dépôt d'ordure est ouvert tous les Samedis de 10h30 à 11h30 les gravas doivent être déposés au endroit prévu à cette effet ainsi que les détritus (herbes, sciure à brûler, paille, etc) demandez au responsable communale sur site.